



Fondation wallonne  
pour la  
Conservation des Habitats  
a.s.b.l.

Prix  
Fonds Baillet Latour  
pour l'Environnement 2018

*Règlement &  
formulaire de candidature*

[www.conservation-des-habitats.be](http://www.conservation-des-habitats.be)

Secrétariat :  
Boulevard Saint-Michel, 53  
1040 Bruxelles

*Règlement*

## 1. Objet

Le "Prix Baillet Latour pour l'Environnement" récompense une réalisation d'aménagement et/ou de gestion écologique d'une propriété privée sise en Belgique.

Le prix, d'un montant de 25 000 € est annuel et récompense alternativement et successivement des réalisations d'aménagement se trouvant en Région flamande ou bruxelloise, d'une part, et en Région wallonne ou bruxelloise, d'autre part. *Le prix 2018 est réservé à la Région wallonne ou bruxelloise, le prix 2019 est réservé à la Région flamande ou bruxelloise.*

## 2. Lauréat

Le prix récompense une personne physique ou morale de droit privé.

## 3. Jury

La Fondation belge pour la Conservation des Habitats se charge de la composition d'un jury indépendant.

Il appartient à ce jury de procéder au choix de la réalisation qu'il estime la plus significative.

Le jury établit son règlement d'ordre intérieur sous forme d'une grille d'évaluation.

Les décisions de la Fondation, qui ne doivent pas être motivées, sont souveraines et sans appel.

## 4. Critères de sélection du projet

Pour arrêter son choix le jury pourra faire intervenir les critères suivants :

1. Au niveau de la conception :
  - 1.1. originalité, qualité de la présentation du dossier de candidature, "coup de cœur" ;
  - 1.2. rigueur méthodologique, références et précédents ;
  - 1.3. autonomie vs connectivité et cohérence écologiques.
2. Au niveau de la réalisation :
  - 2.1. état d'avancement et degré de maturité, rigueur des travaux ;
  - 2.2. engagement et efforts consentis par l'auteur vs sollicitation d'aides extérieures ;
  - 2.3. implication sociale et travail d'équipe.
3. Au niveau de la portée et des résultats :
  - 3.1. portée exemplative et reproductibilité ;
  - 3.2. portée sur le plan éducatif ;
  - 3.3. caractère auto-suffisant, retombées économiques et sur le marché de l'emploi.
4. Au niveau de l'impact écologique à court et long terme :
  - 4.1. impact sur la conservation du patrimoine naturel et représentativité en Région wallonne ; reconnaissance (a) médiatique et (b) de la part d'autorités scientifiques, publiques ou associatives ;
  - 4.2. gages de continuité et de pérennité ;
  - 4.3. prospective et développements.

## 5. Procédure

Les dossiers de candidature munis de leurs annexes doivent être adressés **en six exemplaires**, suivant le modèle qui figure ci-après, à la Fondation, 53, Boulevard Saint-Michel à 1040 Bruxelles pour le **15 février 2018**. La Fondation n'acceptera qu'un seul dossier par personne physique ou moral. Une visite sur le terrain, dans le courant des mois d'avril, de mai et de juin 2018, permettra au Jury de préciser son appréciation des différents dossiers déposés et acceptés.

## 6. Calendrier

Le lauréat sera désigné par le jury pour le 15 juin 2018. Le prix est remis lors d'une séance académique dans le courant de l'année et éventuellement suivi d'une visite du site primé.

# Formulaire de candidature

Veillez introduire votre candidature ou celle que vous représentez à l'aide du présent formulaire. Celui-ci, qui comprend 4 pages (hormis les annexes demandées), est téléchargeable sur le site [www.conservation-des-habitats.be](http://www.conservation-des-habitats.be)

Ce formulaire sera complété de façon dactylographiée, le cas échéant sur support informatique. Il sera adressé en six exemplaires **avant le 15 février 2018** au

**Secrétariat de la Fondation,  
C/o Eric Speeckaert,  
Boulevard Saint-michel, 53  
1040 BRUXELLES**

Il est précisé que ces six dossiers ne seront pas restitués aux candidats.

## A. Identité du candidat et du projet réalisé

### 1. Le candidat <sup>1</sup>

*Personne* <sup>1</sup>

Prénom et nom .....

Activité principale (profession, étudiant, ...) .....

Rue/avenue/boulevard et n° .....

Code postal et commune .....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

*Organisation* <sup>1</sup>

Nom .....

Statut juridique (asbl, association de fait, fondation) .....

Date de création .....

Objet social de l'organisation .....

.....

Rue/avenue/boulevard et n° .....

Code postal et commune .....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

Site internet .....

Prénom, nom et titre du représentant de l'organisation, habilité à engager celle-ci : .....

.....

Prénom, nom et titre de la personne de contact : .....

.....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

### 2. Le projet réalisé

Titre .....

.....

---

<sup>1</sup> Veuillez choisir la rubrique concernée ("Personne" ou "Organisation")

Résumé et éléments marquants et/ou originaux (5 lignes)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date

Nom et signature

## B. Le projet réalisé

1. **Situation** de la réalisation (commune et lieu(x)-dit(s))

.....  
.....

Veillez joindre en **Annexe 1** un plan de situation au 1/25.000 ou au 1/10.000 en précisant la surface du site ou des différents sites concernés par la réalisation.

2. **Objectif précis** du projet réalisé

Veillez joindre en **Annexe 2**, sur 1 à maximum 2 pages, une description détaillée et méthodique de l'origine, des mobiles et des objectifs de la réalisation, en ce compris son intérêt sur le plan écologique.

## C. Échéancier, autorisations, sommes investies

3. **Phases successives** de la réalisation depuis sa mise en route jusqu'à son achèvement ; donnez les dates (année et mois) du début et de la fin des phases réalisées (état d'avancement) et à réaliser (max. 10 lignes).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4. Indiquez, le cas échéant, les **autorisations** obtenues ou à obtenir pour réaliser (les différentes phases de) votre réalisation.

.....  
.....  
.....

5. Indiquez, le cas échéant, les **aides** dont vous avez bénéficié (année, nature, origine) pour la réalisation des différentes phases de la réalisation.

.....  
.....  
.....

## D. Atouts et appréciation de la réalisation

6. Parmi les critères énoncés à la page 2, quels sont ceux que vous estimez être les mieux rencontrés par votre projet ?

.....

Développez en **Annexe 3**, à raison de 10 lignes pour chacun, les trois critères dont vous considérez que votre réalisation constitue une illustration majeure ou exemplaire.

7. Comment sera assurée la continuité ou la pérennité du projet réalisé ? (max. 10 lignes)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

8. Au cas où votre réalisation était primée, quelle serait l'affectation du Prix si celui-ci devait servir au développement du projet réalisé ? (max. 6 lignes)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

9. Implications des citoyens, associations, collectivités locales ou organismes dans votre projet réalisé ?  
Donnez, le cas échéant, un aperçu de la fréquentation du site par le public (max. 10 lignes).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

10. Sélection de publications éventuelles (dépliants, articles, rapports, etc.) les plus significatives sur le projet réalisé  
(documents – max 10 pages recto verso – à placer en **Annexe 4** en vous rappelant qu'il vous faut les fournir en 6 exemplaires).